

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 14 octobre à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS : Mmes CORDIER Fabienne, JAUBERT Sylvie, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean-Marie, BULTEL Jean-Pierre, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

EXCUSE : M. JACQUES Jean.

Délibération N° 2013/110

OBJET : SERVICE SKI STATIONS DE STE-ANNE - LARCHE TARIFS 2013-2014

Le Conseil de Communauté,

VU sa délibération N°2013/56 du 29 Mai 2013, fixant les tarifs des forfaits remontées mécaniques des stations de ski de Ste-Anne et Larche pour la saison hivernale 2013/2014,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité des membres présents

- **COMPLETE** la délibération susvisée avec les tarifs suivants :

STATION STE ANNE

CODES	LIBELLES	GROUPES TARIFAIRES	EUROS
FAJ6	FORFAIT 6 J MULTISTATION ADULTE	SKI PASS3STAT	187.00
FEJ6	FORFAIT 6 J MULTISTATION ENFANT	SKIPASS3STAT	153.00
FVJ6	FORFAIT 6 J MULTISTATION VERMEIL	SKIPASS3STAT	153.00
SAISON 3 STATIONS STE ANNE-PRA LOUP-LE SAUZE			410.00

STATION DE LARCHE

CODES	LIBELLES	GROUPES TARIFAIRES	EUROS
J	CARNET FORFAITS 10 MONTEES		9.00

- **DIT** que les recettes correspondantes seront inscrites au budget annexe ski 2014 – section fonctionnement -articles 701 et 758.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Président,
Michel LANFRANCHI



Séance du 14 octobre 2013